

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 octobre 2007
(convocation du 15 octobre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 10 h 15)
M. FAVROUL J. Pierre à M. SOUBIRAN Claude (à cpter de 10 h 00)
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. BANNEL Jean Didier à M. CASTEX Régis (jusqu'à 10 h 00)
M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE (jusqu'à 10 h 00)
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CASTEL Lucien à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle

M. DELAUX Stéphan à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max
M. JOUVE Serge à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. PUJO Colette
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MERCHERZ Jean à M. PETIT Alain (à cpter de 10 h 00)
Mme WALRYCK Anne à Mme VIGNE Elisabeth (jusqu'à 10 h 30)

LA SÉANCE EST OUVERTE

Transports scolaires - Villes de Mérignac et St Médard en, Jalles
 Conventions de délégation partielle de compétence pour l'organisation de circuits -
 Avenants n°1- Autorisation

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2006/0446 du Conseil de Communauté du 23 juin 2006, reçue à la préfecture de la Gironde le 4 juillet 2006, vous avez autorisé la signature d'une convention entre notre établissement public et les communes de Mérignac et de Saint Médard en Jalles pour assurer l'organisation de circuits de transports scolaires.

Ces conventions portent sur les nouveaux circuits mis en place depuis la rentrée scolaire 2006 et ont pour objet de fixer les rôles respectifs de la Communauté urbaine et des organisateurs secondaires tant à l'égard des usagers qu'à l'égard des transporteurs.

Des modifications de circuit ayant été demandées, il est nécessaire de faire évoluer les conventions de délégation partielle de compétence entre la Communauté urbaine de Bordeaux et les communes avant d'autoriser, par une délibération ultérieure, ces modifications de circuit.

1 - Commune de Mérignac :

En raison d'une modification des horaires du collège Bourran, circuit n° 281.029, situé sur la commune de Mérignac, entraînant l'impossibilité pour le transporteur de réaliser l'enchaînement de service initial, qui permettait de limiter les coûts, il s'avère nécessaire de mettre en place un nouveau bus pour la rotation du matin, ce qui entraîne une revalorisation du prix du forfait journalier appliqué au circuit concerné, dès le 24 septembre 2007.

Ces modifications ont pour conséquence une augmentation du montant du marché initial de 50 173,75 € HT, pour une durée de 5 ans, qui passe ainsi de 1 581 584,34 € HT à 1 631 758,09 € HT soit une augmentation de 3,17 % qui sera financée sur les crédits ouverts sur les budgets annexes transports des exercices 2007 à 2012 : chapitre 011 – article 60420071 – CRB D320.

La Communauté urbaine par sa convention initiale de délégation partielle de compétence pour l'organisation de circuits, article 8, récupère 10% de la dépense.

Afin de revaloriser et modifier l'heure de prise en charge du circuit dans les relations contractuelles précitées, il convient de procéder à la passation d'un avenant à la convention du 9 août 2006.

2 – Commune de Saint Médard en Jalles :

A la demande de l'organisateur secondaire un MAPA a été lancé le 17 juillet 2007 en vue de l'organisation des transports scolaires sur la commune de Saint Médard en Jalles pour desservir les Instituts Saint Ferdinand et Saint Vincent (circuit 449.071) durant l'année scolaire 2007.2008.

La société CARS OUEST AQUITAIN sise BP 88 à Saint Médard en Jalles 33166 a été retenue pour exécuter le service pour un montant annuel de 25 120,00 € HT qui sera financée sur les crédits ouverts sur les budgets annexes transports des exercices 2007 à 2008 : chapitre 011 – article 60420071 – CRB D320.

La Communauté urbaine par sa convention initiale de délégation partielle de compétence pour l'organisation de circuits, article 8, récupère 10% de la dépense.

Afin d'acter le nouveau circuit 449.071 sur la commune de Saint Médard en Jalles desservant les instituts Saint Ferdinand et Saint Vincent, il convient de procéder à la passation d'un avenant à la convention depuis la rentrée du 29 août 2007 jusqu'au 4 juillet 2008.

Ainsi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **adopter les modifications des conventions ci-dessus énoncées,**
- **autoriser monsieur le Président à signer les avenants n°1 joints à la présente délibération.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 31 OCTOBRE 2007</p> <p>PUBLIÉ LE : 31 OCTOBRE 2007</p>

M. PIERRE BRANA